RÉSOLUTION OENO 8/2003

SPECIFICITE DU VIN ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'ASSEMBLEE GENERALE,

SUR PROPOSITION de la Sous-Commission « Vin, Nutrition et Santé » après avoir pris connaissance des données concernant les résultats épidémiologiques publiées (cas témoin, de cohorte, et prospective)

CONSTATE qu'un grand nombre d'études scientifiques ont suggéré des effets différents sur la santé des différentes boissons alcooliques, en particulier de la consommation de vin,

CONSTATE que si la plupart des scientifiques s'accordent sur le fait que les effets sur la santé de la consommation de boissons alcooliques sont essentiellement dus à la teneur en éthanol, un nombre d'études ont montré que certains effets spécifiques étaient liés à la composition particulière des différentes boissons alcooliques comme par exemple les antioxydants,

CONSIDERANT que des recommandations concernant des composés alimentaires associés à des effets significatifs sur la santé nécessitent des évidences définitives de leurs impacts bénéfiques.

RECOMMANDE de poursuivre et de développer les recherches épidémiologiques et biologiques,

a. Sur les effets sanitaires, négatifs et positifs, des différents types de boissons alcooliques.

Déclaration :

La Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark considèrent qu'il y a des relations de cause à effet entre le volume moyen de consommation d'alcool et plusieurs types de pathologies. La plupart de ces relations sont préjudiciables, mais des études scientifiques ont démontré une relation bénéfique avec les maladies coronariennes, les accidents cérébrovasculaires et le diabète, à condition que la consommation d'un volume moyen de faible à modéré soit combinée avec une consommation non excessive.

Exemplaire certifié conforme Paris, 19 juin 2003
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 2003